

Mairie
18, rue de l'église
76450 GRAINVILLE LA TEINTURIERE

Conseil Municipal

Séance du 12 septembre 2014

Nombre de membres afférents au conseil municipal :	15
Nombre de membres présents :	11
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :	11
Date de la convocation :	04/09/2014

L'an deux mil quatorze, le douze septembre à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur René VIMONT, Maire.

Etaient présents : Mrs Vimont, Cuillier, Mr Lefebvre, Mr Loizel, Mmes Changeux, Lebourg, Ba, Nicolle, Marre, Patry et Lefebvre formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mr Audou pouvoir Mme Changeux, Mr Hauchard pouvoir Mr Vimont, Mr Ouas pouvoir Mme Nicolle et Mr P.L. Vimont pouvoir Mme Patry

Secrétaire : Mme Lefebvre

Installation Infirmière Libérale

Monsieur le Maire fait part de sa rencontre avec Madame Sandrine DELAPORTE, infirmière libérale qui souhaite ouvrir un cabinet dans notre commune. Monsieur le Maire indique qu'après visite, Madame Delaprote serait intéressée par le local au dessus de la mairie pour son installation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- 1° - donne son accord pour l'installation d'un cabinet d'infirmière libéral dans notre commune,
- 2° - décide de lui louer le local au 16, rue de l'église pour un loyer de 300 euros mensuel à partir du 1^{er} octobre 2014,
- 3° - autorise Monsieur le Maire à signer le bail à venir chez Maître Stephen du CRAY, notaire à Cany-Barville.

Poste Adjoint Technique Territorial Groupe Scolaire – Modification durée du temps de travail

Compte tenu de la mise en place des nouveaux horaires au Groupe Scolaire Charles de Gaulle dans le cadre de la réforme scolaire, il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi correspondant.

Le Maire propose à l'assemblée, conformément aux dispositions fixées aux articles 34 et 97 de la loi du 26 janvier 1984, de porter la durée du temps de travail de l'emploi d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps non complet créée initialement pour une durée de 17 heures par semaine par délibération du 31 mars 2005, modifiée à 18 heures par délibération du 10 février 2012 à 19 heures par semaine à compter du 1^{er} octobre 2013.

La modification du temps de travail n'excède pas 10 % du temps de travail initial de l'agent.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide d'adopter la proposition de Monsieur le Maire, de modifier ainsi le tableau des emplois et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fonds d'Aide aux Jeunes

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur le Président du Département de Seine Maritime concernant la contribution au financement du Fonds d'Aide aux Jeunes.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas adhérer au Fonds d'Aide aux Jeunes pour l'année 2014.

Sinistre Salle Cauchoise et Eglise

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal accepte le règlement par Groupama Centre Manche du solde de 726,30 euros concernant le sinistre des gouttières de la Salle Cauchoise et de l'Eglise.

Indemnité de conseil aux comptables du Trésor

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Madame Chantal BLEVIN, comptable du Trésor Public, concernant l'attribution de l'indemnité de conseil suite au renouvellement du conseil municipal.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer cette indemnité de conseil à Madame Chantal BLEVIN.

Convention avec la CCCA

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de la Communauté de Commune de la Côte d'Albâtre de mettre en place sur notre commune au Moulin des activités dans le cadre du Relais Assistants Maternels.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'une salle du Moulin avec la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre à compter du 1^{er} octobre 2014.

Compte rendu des commissions

* Conseil communautaire Mr Vimont

- le 25 juin conseil annulé à cause des manifestants contre la suppression des intervenants musique dans les écoles

- le 09 juillet décisions modificatives budgétaires

- le 10 septembre divers travaux sur le territoire de la communauté de communes dont le golf – modification de l'assemblée communautaire par la remise en cause du Préfet de la désignation des conseillers communautaires et qui considère que l'on doit revenir à 60 membres. Notre commune sera impactée par cette décision 2 délégués à la place de 3, avec la parité Monsieur Audou ne sera plus délégué à la CCCA. – groupe de travail mis en place pour l'accueil des gens du voyage, Monsieur le Maire indique que les gens du voyage installés dans notre commune ont payé l'eau et les poubelles car ils signent une convention avec la CCCA.

* le 06 septembre Commission information Mme Changeux

Préparation du Grainville'Infos début octobre – lancement de la réflexion sur la mise en place du site internet de la Commune, mise en place espérée pour le deuxième semestre 2015.

Questions diverses

* Multisports couvert

Monsieur le Maire informe que la société va intervenir à partir du 16 septembre et que le montage aura lieu de 16 au 20 septembre 2014.

* Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire donne le nom des contribuables désignés comme commissaires titulaires et suppléants par la Direction Régionales des Finances Publiques et rappelle le rôle de cette commission.

* CLIC

Réunion d'information le lundi 15 septembre à 19 h 30 pour une présentation du dispositif MAIA. Aucun conseiller ne peut s'y rendre mais souhaite avoir le compte rendu de cette réunion.

Questions des conseillers

- Monsieur Cuillier : demande du club bouliste au sujet des toilettes de leur local, regarder le prix d'un neuf et l'installer – chemin randonnée à partir du parking de Champêtre jusqu'à Auffay mise en place d'un panneau « interdit aux quads » - réunion de la commission de la Salle Cauchoise voir une date avec Francis – Chemin du Château (Propriété de L. Normand) la commune est prête à l'acheter.

- Concernant les trottoirs route de l'Aube Rue, Madame Lebourg demande où cela en est. Monsieur Vimont indique que le programme est lancé à la CCCA peut être en 2015.
- Madame Ba route de Bosville stop la Vaujouette. Rendez vous sera pris avec Monsieur Rousselet pour voir, refaire la ligne blanche ainsi que le marquage place parking à la boulangerie et devant la boîte aux lettres.
- Madame Patry demande le remise en place des protections pour éviter le passage des quads et moto chemin du Colombier, ainsi qu'un courrier pour l'entretien.
- Madame Marre demande l'entretien du chemin du château derrière la Garenne, ainsi qu'un changement des containers pour les poubelles (CCCA).
- Madame Nicole s'inquiète de la vitesse excessive dans la Grand'Rue. Monsieur Vimont indique que dans le projet une étude est réalisée pour la diminution de la vitesse.
- Monsieur Ouas demande qui entretien l'église. Monsieur Vimont répond que c'était Marilyne avant chaque office.

Questions de l'assistance

Monsieur Malfante transmet les salutations des Maires de Téguisse et Bétancuria ainsi que du Président du Gouvernement Canariens au conseil municipal.

Monsieur Malfante informe que dans deux ans ce sera le 30^{ème} anniversaire du jumelage et surement la dernière fois qu'il s'en occupera.

Monsieur Malfante indique que la journée des Béthencourt est annulée mais que certains viennent quand même. Monsieur le Maire et le conseil sont prêts à recevoir Madame Ingrid Béthencourt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.